



Une initiative nouvelle pour endiguer au plus tôt la désinformation

Détection précoce | Vérification humaine | Alertes publiques

Point presse - 28 mai 2026



LES SURLIGNEURS



A l'agenda

- 3 Pourquoi cette initiative ?
- 4 Droit à l'Info dans le détail
- 5 Le Comité d'experts
- 6 Fonctionnement du dispositif
- 7 Zoom sur les différentes étapes
- 10 Les outils à disposition
- 11 Cas d'étude : « Melun is the new Dubaï »
- 12 2027 comme horizon
- 13 Vos questions

Eva Morel

Secrétaire générale – QuotaClimat



Vincent Couronne

Directeur général – Les Surligneurs



Pourquoi cette initiative ?

La désinformation gagne du terrain, avec un risque accru dans le cadre de la campagne présidentielle

Comment identifier la désinformation avant qu'elle ne s'installe durablement dans le débat public ?

Ce que l'on observe :

- Les **narratifs de désinformation** ne reposent pas uniquement sur une affirmation fautive isolée
- Ils s'appuient souvent sur **la répétition d'arguments** similaires
- Ils circulent entre **différents espaces** : réseaux sociaux, sphères politiques, invités dans des émissions radio ou TV
- Le délai de réponse pour réagir à une vague de désinformation est de **quelques jours maximum**
- Les acteurs du débat public, notamment de la société civile, affirment se sentir **démunis face à la désinformation**

Droit à l'Info

Une initiative pour contribuer
au droit citoyen à l'information

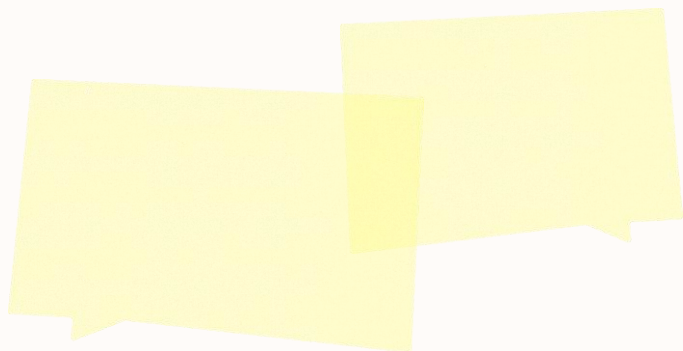
Objectif : endiguer **au plus tôt**
les narratifs de **désinformation**
dans le débat public, dans le contexte
de la **campagne présidentielle**

Dans le détail :

- Portée par QuotaClimat et Les Surligneurs
- Encadrée par un comité de 4 experts
- Innovation : identification des récits à risque en amont de leur propagation dans le débat
- **Un complément et un soutien** aux dispositifs de fact-checking existants
- **Phase de validation opérationnelle jusqu'à juillet 2026**, sur la désinformation climatique
- **Elargissement potentiel à d'autres thématiques** par la suite : international, économie, démocratie, social, société, autres

Le Comité d'experts

Réuni mensuellement, il discute des orientations méthodologiques prises par l'initiative pour s'assurer de sa conformité à l'état de l'art de la science



Catherine Bertrand-Ferrandis

Ses travaux portent sur la gestion des infodémies et la **communication stratégique en santé**.

Docteure vétérinaire, diplômée de l'ENVT
Fondatrice et dirigeante d'OLYLO
Consultante pour l'OMS



Nataly Botero

Ses travaux portent sur la **médiatisation des problèmes écologiques** en France et l'analyse des discours de **désinformation environnementale**.

Sémiologue, docteur en sciences de langage de l'UPEC
Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication au CARISM



Laurent Cordonier

Ses travaux portent notamment sur les **déterminants socio-cognitifs de l'exposition aux fausses informations**.

Docteur en Sciences Sociales
Directeur de la recherche, Fondation Descartes
Chercheur associé GEMASS, Sorbonne Université



Thomas Huchon

Ses travaux portent sur les **théories du complot, les manipulations d'opinion, la circulation des fake news** et l'éducation critique aux médias.

Journaliste d'investigation
Auteur, enseignant et réalisateur de documentaires

Un dispositif axé autour de 3 étapes

Réaction en 2 jours maximum

1. DÉTECTER

- Outils de **détection et d'analyse automatisée à grande échelle** configurés autour de thématiques prioritaires
- **Réseaux sociaux** : X, Instagram, Facebook, TikTok
- **Presse en ligne** : à compléter
- **Médias audiovisuels** : 17 chaînes de radio et de télévision

2. VÉRIFIER

- **Vérification et analyse humaine** des affirmations identifiées pour déterminer si elles relèvent ou non de la désinformation
- Un **travail de fact-checking mené par 6 journalistes de la rédaction des Surligneurs** et de fact-checkers partenaires comme **Science Feedback**
- Produire des **réponses fiables**, sourcées et argumentées

3. DIFFUSER

- Lorsque le **risque de propagation dans le débat public est important**
- **Chaine Whatsapp** publique
- **Site droitalinfo.org**
- Partage éventuel des réponses fournies par les fact-checkers aux créateurs de contenus, journalistes et professionnels de l'information susceptibles d'être confrontés à ces narratifs

Etape 1 : détecter les contenus à risque

Des outils de détection extraient chaque jour des contenus susceptibles de relever de la désinformation, vérifiés ensuite par les équipes de fact-checking.

Sur les réseaux sociaux et la presse en ligne

- Outil : Pulsar
- Périmètre : X, Instagram, Facebook, plateformes de vidéos et forums en ligne, certains titres de la presse en ligne¹
- **2 millions** de contenus analysés par mois
- Combinaison de **mots-clés et d'opérateurs logiques** (et, ou, sauf, ...)
- Extraction quotidienne des **10 groupes d'affirmations les plus viraux** associés à un indice de fiabilité

Dans les médias audiovisuels

- Outils : Mediatree + agent LLM entraîné
- Périmètre : **programmes d'information** de 10 stations radio et 7 chaînes TV²
- **1 000 heures** de contenus par semaine, analysés par segment de 2 minutes
- Agent LLM entraîné à **repérer des contenus susceptibles de relever de la désinformation**, sur la base d'un corpus constitué **humainement** par l'Observatoire des Médias sur l'Ecologie depuis plus d'un an

¹) Liste consultable sur demande

²) Arte, BFM TV, CNews, Europe 1, France 2, France 3, France 24, France Culture, France Inter, Franceinfo (radio), Franceinfo (TV), LCI, M6, RFI, RMC, RTL, Sud Radio, TF1

Etape 2 : vérifier les contenus identifiés

La rédaction des Surligneurs et de médias de fact-checking partenaires comme Science Feedback analysent les affirmations identifiées par les outils de détection.

Vérification

- Qualification selon une grille précise :
 - **Affirmation fausse** : contredite par les faits établis ou l'état des connaissances scientifiques
 - **Affirmation trompeuse** : affirmation partielle, sortie de son contexte ou présentée de manière à induire le public en erreur
 - **Affirmation infondée** : étayée par aucune source crédible ou connaissance établie
- Critères de vérification issus des standards de l'European Fact-Checking Standards Network (EFCSN)



Production de réponses fiables

Si le narratif de désinformation est déjà connu

- Intégration des contenus déjà produits par les fact checkers dans le centre de ressources du site Droit à l'Info
- Si besoin, ajouts de points de contexte

Si le narratif de désinformation est nouveau

- Production d'un article par le fact checker
- Publication dans le centre de ressources du site Droit à l'Info

Etape 3 : diffuser les réponses

Lorsqu'un narratif présente un risque de propagation dans l'espace public, des alertes sont diffusées sous 48 heures

Evaluation du risque de propagation

- Par un trinôme fact-checker + spécialiste de la désinformation + spécialiste du débat public
- Méthodologie issue de la **Breakout Scale et de Viginum**, selon la grille de critères suivante :
 - Nature du contenu (faux, trompeur ou infondé)
 - Capacité à toucher des publics au-delà de la communauté dans laquelle il circule déjà ;
 - Dynamique de diffusion (vitesse de propagation, reprises, ...)
 - Canaux de diffusion concernés



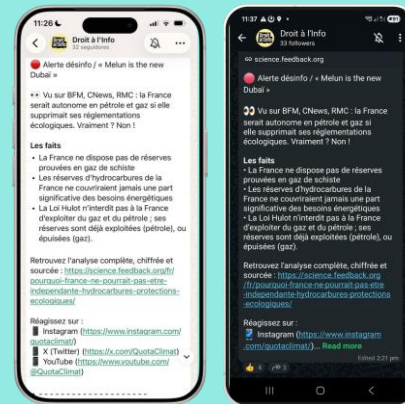
Diffusion d'alertes

- Différents canaux de diffusion possibles :
 - Chaine Whatsapp publique Droit à l'Info
 - Site web Droit à l'Info
 - Partage à un ensemble de partenaires (medias de fact-checking et société civile)
 - Prise de contact directe avec les professionnels ayant pu relayer le narratif
- En cas de diffusion rapide du narratif de désinformation, possibilité d'alerter plus largement les rédactions des médias par communiqué de presse

Les outils à disposition

Des canaux publics permettant d'accéder aux alertes, aux sources et aux éléments de vérification

Chaine WhatsApp



Site web

Une alerte WhatsApp contient :

- Le rappel des **faits établis**
- Les éléments de vérification avec un lien avec l'article de fact-checking
- Des contre-arguments utiles



Cas d'étude

« Melun is the New Dubaï » : la France serait autonome en pétrole et gaz si elle supprimait ses réglementations écologiques

Un nouveau récit de désinfo identifié dès son apparition

1. DETECTER

2. VÉRIFIER

3. DIFFUSER

Louis Sarkozy

« Nous devons arrêter d'être des mendiants de l'énergie (...) Il faut abroger la loi Hulot de 2017 (...) c'est l'acte de décès de notre souveraineté » « Melun is the new Dubaï »



Philippe David

« Demain en France, on à l'équivalent de l'Arabie Saoudite, du Koweït, et de l'Iran en pétrole, on n'a pas le droit de l'exploiter. Mais comment vous appelez ça vous moi j'appelle ça au mieux de la folie au pire de la haute trahison »



2027 comme horizon

La désinformation à des fins électorales est une menace prévisible qui porte atteinte au débat démocratique

Objectif : intégrer les **principales thématiques de débat médiatique** susceptibles de faire l'objet de narratifs de désinformation (international, économie, démocratie, social, société)

Montée en puissance de l'initiative :

- D'ici juillet : **phase de preuve opérationnelle** sur le périmètre « climat-environnement » et premières diffusions d'alerte
- De juillet à décembre : **phase d'ouverture** potentielle aux principales thématiques de débat médiatique (*voir encadré*)
- De juillet à décembre : **phase d'accélération** de la plateforme et **d'amélioration continue** pour augmenter l'impact des actions menées
- Début 2027 : **phase d'intensification à l'approche des échéances électorales**, au moment où les responsables politiques peuvent utiliser la désinfo à des fins électorales



Vos questions ?

Vos contacts presse

Fatoumata Nhaco

06 48 42 58 89

fatoumata.nhaco@maarc.fr

Adrien de Tricornot

06 01 50 57 24

adrien.detricornot@maarc.fr



LES SURLIGNEURS

